




LE RÉSEAU NATURA 2000

QU'EST-CE QUE NATURA 2000 ?

Depuis ces dernières années, les espèces animales et végétales disparaissent à une vitesse sans précédent. Face à ce constat, l'Europe a mis en place le réseau Natura 2000 dont l'objectif est de préserver la diversité biologique et le patrimoine naturel. Ce réseau est constitué de sites naturels terrestres ou marins afin de protéger les habitats et les espèces menacés ou fragilisés.

 La **DIRECTIVE OISEAU** a été adoptée dès 1979 par les Etats membres de la Communauté européenne puis remplacée en 2009 (par la directive 2009/147/CE). Elle vise à assurer la protection et la gestion des populations d'oiseaux sauvages sur le territoire européen. Elle s'appuie sur la mise en place de **ZONES DE PROTECTION SPÉCIALE (ZPS)**.

La **DIRECTIVE HABITAT** faune flore 92/43/CEE adoptée lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, a pour objectif de recenser, protéger et gérer les sites d'intérêt communautaire définis à travers les **ZONES SPÉCIALES DE CONSERVATION (ZCS)**. Elle fixe une obligation de résultat pour les Etats membres.

Les Etats membres ont désigné sur leur territoire plusieurs **ZSP** et **ZCS**. L'ensemble de ces sites constitue le **Réseau Natura 2000** et permet d'assurer le maintien et la restauration des milieux remarquables en prenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des particularités régionales.

Plus de 29 000 sites sont intégrés au réseau Natura 2000 en Europe en 2019. La surface totale du réseau correspond à 18 % de la surface

Le réseau Natura 2000 en Europe représente¹ :



231 habitats naturels



966 espèces végétales



1 563 espèces animales



617 espèces d'oiseaux

¹selon le Ministère de la Transition écologique et solidaire

LE RÉSEAU NATURA 2000

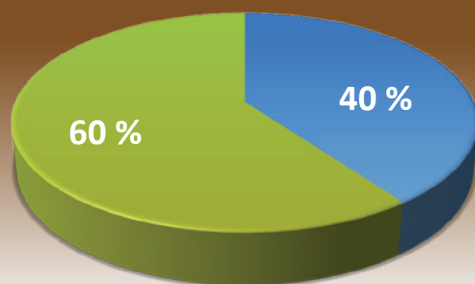
EN FRANCE

Le **code de l'environnement** fixe le cadre général du réseau Natura 2000 et de la gestion des sites selon les articles L414.1 à L414. et les articles R. 414-1 à R.414-29.

En France, une approche concertée tenant compte des préoccupations locales et une **gestion contractuelle volontaire** des sites sont appliquées pour mettre en œuvre le réseau Natura 2000. Au total, **13128 communes** participent au réseau soit **12,9%** de la surface métropolitaine.

Entre 2007 et 2013, 150 millions d'euros ont été consacrés à la gestion et l'animation des sites français.

Fonds européens



Fonds nationaux

(crédits de l'Etat ou des agences de l'eau)

AU 1^{ER} MARS 2017, LA FRANCE COMPTAIT 1766 SITES NATURA 2000 DONT :



231 habitats naturels



1563 espèces animales



966 espèces végétales



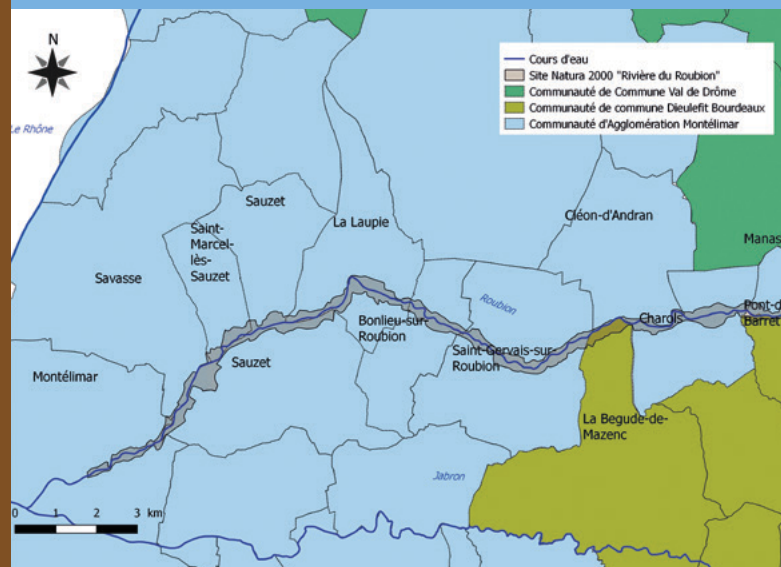
617 espèces d'oiseaux

EN DRÔME

- **34** sites Natura 2000 (en 2016)
- **44 000** hectares
- **6,71 %** du territoire départemental
- **125** communes

Sur le bassin versant du Roubion, 3 sites ont été classés Natura 2000 :

- Le «Massif de Saou et Crêtes de la Tour» classé en Zone de Protection Spéciales (ZPS) suite à la Directive Oiseau;
- La «Grotte à chauves-souris de Beaume Sourde» désignée au titre de la Directive Habitat, faune et flore»
- Le site «Rivière du Roubion» correspond à la partie basse de la Rivière du Roubion non canalisée soit de l'amont de Montélimar à l'aval de Pont de Barret au niveau de la confluence avec la Rimandoule.



LE SITE EN BREF :

- Le site s'étend sur **619** hectares
- environ **30** km du Roubion
- **12** communes

Le site «Rivière du Roubion» est animé par le Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron.



LE SITE NATURA 2000 • RIVIÈRE DU ROUBION

Le Roubion est une rivière caractérisée par **sa forte dynamique fluviale et son caractère largement naturel**. Il possède un intérêt écologique très important. Ce caractère est remarquable en Europe, où la plupart des rivières ont été très fortement artificialisées. Le Roubion compte parmi les rares rivières de cette dimension à n'être équipée d'aucun véritable barrage.



MILIEUX HUMIDES

Le Roubion s'écoule sur un lit de graviers. Son débit présente de **grandes variations** (étiages sévères et crues violentes). Ce type de cours d'eau présente une forte diversité d'habitats.

Les **freydières** sont des bras annexes alimentés par la nappe souterraine.

MILIEUX RIVERAINS

Les bancs de galets déposés ou nettoyés par les crues constituent un écosystème chaud et sec en surface, humide en profondeur. La diminution du débit en été permet le développement d'une **végétation herbacée et arbustive**; certains **saules** sont particulièrement adaptés aux conditions de ces milieux.



PRAIRIES SÈCHES

Jusqu'à la dernière guerre mondiale certains secteurs étaient pâturés. L'évolution de l'agriculture a conduit à l'abandon des pratiques pastorales et à l'embroussaillage de ces sites. Les prairies sèches formées sur un sol plus profond sur lequel les graminées sont abondantes.

Le site abrite également des prairies humides (**prairies à molinie**)

LES HABITATS D'ESPÈCES

Le Roubion abrite de nombreuses espèces animales et végétales, grâce à la diversité de ces habitats (blageon, toxostome, bardeau méridional, chabot). Les **freydières** permettent la présence d'espèces exigeantes en matière de qualité d'eau, telles que **l'agrion de mercure**. Le **castor** apprécie ce type de rivière présentant de nombreux saules. La forêt joue un rôle important pour certains animaux de cours d'eau, oiseaux qui viennent s'y reproduire (**milan noir**)



FORÊT ALLUVIALE

Les sols de limons, de sables ou de graviers sont influencés par les inondations, alimentés en eau par la nappe phréatique et régénérés par l'érosion des berges. Les arbres les plus typiques sont les peupliers, les saules et les frênes. Il existe 2 types de boisement:

- Les **forêts à bois tendre** (saules blancs et peupliers noirs)
- Les **forêts à bois dur** (peupliers blancs et forêts mixtes)

La forêt est remarquable par la diversité de sa faune et de sa flore.

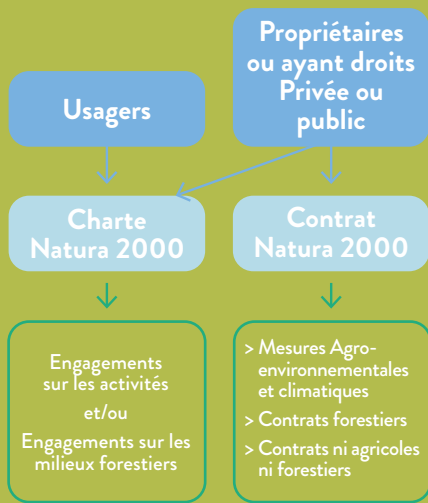
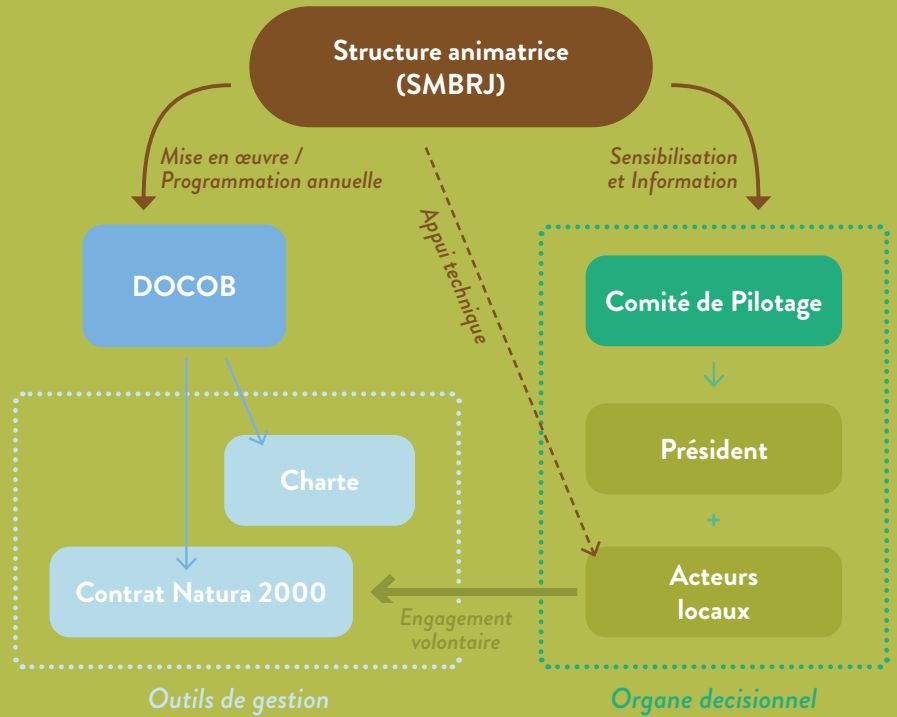




LA GESTION DU SITE NATURA 2000

Le Document d'objectif (DOCOB) correspond au plan de gestion du site Natura 2000. À partir d'un diagnostic écologique et socio-économique et une analyse des divers enjeux, il définit les orientations et les mesures de gestion et de conservation des habitats et des espèces du site.

Le Document d'objectif est validé par le **Comité de Pilotage** puis suivi par un animateur. Trois outils peuvent être proposés pour mettre en œuvre les mesures de gestion du DOCOB : les **contrats Natura 2000**, les **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)** et la **charte Natura 2000**.



LES CONTRATS NATURA 2000

Les propriétaires (privés ou publics) peuvent s'engager dans un contrat Natura 2000 (cahier des charges) pouvant donner droit à une **contrepartie financière**. Le contrat est passé avec l'Etat, de manière volontaire pour une durée de 5 ans. Il existe plusieurs types de contrats Natura 2000 (voir graphique). Les contrats sont **cofinancés par les crédits de l'Etat et des fonds européens**.

LA CHARTE NATURA 2000

Chaque site possède sa charte Natura 2000. Cette dernière est un recueil de bonnes pratiques sportives, de loisir et d'engagements de gestion courante et durable des territoires. Les acteurs locaux (élus, usagers, propriétaires) peuvent signer la Charte afin d'adhérer aux objectifs du DOCOB et à la **conservation du patrimoine naturel** de sa région.

Si vous souhaitez signer une charte ou un contrat Natura 2000, vous pouvez contacter le SMBRJ en tant que structure animatrice, pour vous accompagner dans votre démarche.

L'ÉVALUATION DES INCIDENCES

Les projets, plans, manifestations ou interventions peuvent être soumis à une évaluation des incidences. Elle permet de vérifier la compatibilité d'une activité ou d'un projet avec les objectifs de conservation du site Natura 2000.

La réalisation de cette évaluation des incidences est à la charge du porteur de projet. Les projets, plans et programmes soumis à évaluation des incidences sont définis par des listes locales (Voir Arrêtés Préfectoraux Drôme).





TÉMOIGNAGES



M. CHABERT

Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 «Rivière du Roubion»

Le site Natura 2000 «Rivière du Roubion» revêt une importance particulière et permet de préserver les milieux naturels, de protéger la faune et la flore et de concilier les enjeux écologiques et humains. De plus, le réseau Natura 2000 présente un outil utile afin de lutter contre les phénomènes de coupes rases identifiées sur le territoire. Depuis 40 ans, le site s'est détérioré. Des décharges sauvages continuent d'apparaître annuellement sur le site. Il est capital de maintenir et de continuer à informer et sensibiliser le grand public autour des objectifs du projet Natura 2000. Investi dans le cadre de Natura 2000 depuis 1 an, M. Chabert souhaite poursuivre dans cette démarche et soutenir la valorisation du site à travers la mise en œuvre d'actions de communication.



NICOLAS PIC

Technicien de rivière au Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron

Nicolas Pic intervient pour le compte du SMBRJ depuis plus de 20 ans notamment pour l'entretien des prairies à orchidées situées à La Laupie et à Saint Gervais sur Roubion. «La première opération mise en œuvre sur le site a été de ré-ouvrir et restaurer les prairies à orchidées avec un broyeur mécanique». En effet, le milieu était trop fermé pour intervenir manuellement. Après avoir mis en place des conventions avec les différents propriétaires, le SMBRJ réalise annuellement des actions de débroussaillages sélectifs. Chaque année, le débroussaillage a lieu fin février/début mars. Afin de limiter les pressions sur le milieu et les orchidées, les interventions doivent être ponctuelles et réalisées avant le 15 Mars (date réglementaire).

Nicolas surveille l'évolution des Espèces Exotiques et Envahissantes et suit les chantiers d'arrachage et de suppression qui ont lieu en été. À noter que la prolifération d'espèces exotiques envahissantes est la 2^e cause d'appauvrissement de la biodiversité après la destruction des milieux naturels.



M. PASCAL

Retraité, entretien par pâturage de bovin sur le Site Natura 2000 «Rivière du Roubion»

Installé à La Bégude de Mazenc, M. Pascal est propriétaire d'une parcelle comprise dans le site Natura 2000 «Rivière du Roubion». Conscient des enjeux de préservation du site et sensibilisé depuis longtemps aux problématiques environnementales, il met en pâture sur cette parcelle, 8 vaches Bretonnes pie noire depuis 20 ans.

La mise en place d'une gestion pastorale permet de maintenir le milieu ouvert intéressant pour les orchidées. Le pâturage extensif caractérisé par une faible densité d'animaux par hectare est essentiellement fondé sur l'utilisation des ressources disponibles sur la parcelle (peu d'apports en fourrage et pas d'utilisation d'intrant ni de produits phytosanitaires). Ce type de gestion exerce une pression sélective douce sur le milieu et permet de limiter l'utilisation des engins de débroussaillage.

Sans l'intervention de M. Pascal, la richesse et la diversité floristique du milieu se seraient dégradées suite à sa fermeture.



M. PEYREMORTE

Exploitant agricole, éleveur d'ovins

M Peyremorte possède deux parcelles en site Natura 2000 sur lesquelles il met en pâture ces brebis (Merinos précoces) pendant la période hivernale. Ces dernières partent en alpage de mi-juin à fin septembre permettant dès le printemps de laisser les orchidées se développer et fleurir.

Investi pour le site Natura 2000 «Rivière du Roubion» depuis environ 15 ans, la démarche est pour lui essentielle «On vit de la terre, on ne peut pas tout prendre». Il est important de revenir sur des cycles plus naturels respectueux et d'adapter nos pratiques.

Le pâturage permet de maintenir les milieux ouverts mais également de préserver une dynamique locale et économique via la vente de la viande en circuit-court et la valorisation de la laine.





LES RAMIÈRES DU ROUBION

Entre Pont de Barret et Montélimar, le Roubion présente un style fluvial de rivière à méandres divaguant dans sa forêt alluviale localement appelée «Ramières». Le potentiel écologique de ces dernières est fort et revêt une importance patrimoniale. Elles constituent **un corridor écologique*** majeur pour le territoire et possèdent un rôle essentiel pour la gestion de la ressource en eau.

Elle se présente sous forme de forêt étagée. Une strate arborée composée de peupliers noirs et blancs, des saules, des frênes et des aulnes, une strate arbustive (aubépines, ronces) et une strate herbacée. La forêt alluviale est particulièrement remarquable par la diversité de sa faune et de sa flore. Ces boisements possèdent d'autres particularités: rapidité de la croissance des végétaux, abondance des lianes.



Les ramières à Manas

* les corridors écologiques assurent la connexion entre les réservoirs de biodiversité et permet le déplacement et l'accomplissement des cycles de vie des espèces (Centre de ressource TVB)

réalisation : Karactère - www.karactere.com
crédits : SMBRJ, SMAB, Agence de l'eau, Contrat de rivière du Vidourle, Sandra Soares-Frazae | 2019

UNE QUESTION ? UN PROJET ?

Je suis un riverain propriétaire ou locataire :

- Comment entretenir mes berges ?
- Que puis-je entreprendre sur la ripisylve ?
- Un constat sur le terrain !
- Un projet de mise en valeur, de restauration ?

N'hésitez pas à contacter le SMBRJ

Les missions de l'équipe technique sont également de conseiller et d'accompagner les propriétaires riverains et les collectivités sur l'entretien et la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

Nathalie DUPRIEZ (Secrétaire Générale du SMBRJ)
nathalie.dupriez@smbrij.fr - Tél. : 04 75 90 13 96

Pascaline BLANES (Secrétaire Administrative)
pascaline.blanes@smbrij.fr - Tél. : 04 75 90 26 34

Nicolas PIC (Technicien de Rivière)

Tél. : 06 79 94 23 60

Jonas HUGUENIN (Chargé de mission hydromorphologie)

jonas.huguenin@smbrij.fr - Tél. : 04 75 90 26 32

Damien CHANTREAU (Chargé de mission Contrat de Rivière)

damien.chantreau@smbrij.fr - Tél. : 04 75 90 26 36

Guillaume PIALLAT (Agent Technique)

Tél. : 06 10 54 57 22

ILS ACCOMPAGNENT TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT



NOUVEAUTÉ : Retrouvez l'ensemble des actualités du SMBRJ sur son site internet :

www.smbrij.fr

